

Procès-verbal de la sixième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue au Centre communautaire des Chutes, salle Feuille d'érable, 4551, boulevard Ste-Anne le mercredi 26 octobre 2022, à 19h.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Carl Bouchard	Président
Mme Marie-Josée Marcoux	Vice-présidente
Mme Micheline Boutin	Trésorière
M. François Godin	Administrateur
M. Roger Duguay	Administrateur
M. Martin Racine	Administrateur
M. Lucien Lévesque	Administrateur
M. André Ampleman	Administrateur

ABSENCES :

Mme Lay-Khim Heng	Secrétaire
M. Sylvain Prévost-Dallaire	Administrateur

IL Y A QUORUM

Étaient aussi présents :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal District de la Chute-Montmorency-Seigneurial
Mme Carole Bégin-Giroux	Adjointe et agente de recherche de M. Mélançon

Citoyens-citoyennes présents-es : Deux (2)

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 septembre 2022
4. Réunions et activités des membres du conseil de quartier
 - Table de concertation vélo des conseils de quartier
 - Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)
 - Conseil d'arrondissement de Beauport
 - Table citoyenne littoral Est (en démarche)



5. Projet de mobilisation sur la sécurité routière (suivi)
6. Identification des enjeux du quartier en vue du plan d'action
7. Remplacement de la secrétaire de soutien (départ de Mme Gaumond)
8. Lettres et propositions à adopter
 - Lettre au RTC pour le retour d'un abribus
 - Résolution – Demande de restauration des fresques
9. Période d'intervention du conseiller municipal
10. Période de questions et commentaires des citoyens
11. Trésorerie
 - Paiement de la secrétaire de rédaction
 - Paiement du kilométrage
 - État des revenus et des dépenses et solde bancaire
12. Correspondance et information
 - Activités de participations publiques
13. Divers
14. Levée de l'assemblée

22-06-01 Ouverture de l'assemblée

Le président M. Carl Bouchard ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

22-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Bouchard fait lecture de l'ordre du jour.

- Ajout au point 4. : Lieux identitaires du quartier
Composition du conseil d'administration du conseil
- Ajout au point 11. : Remboursement des frais de collation
- Ajout au point 13. : Conférence sur la culture estivale sur balcons

RÉSOLUTION 22-CA-41

SUR PROPOSITION de Mme Marie-Josée Marcoux appuyée par M. Roger Duguay, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*



22-06-03 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 septembre 2022

Une modification est demandée au tableau des comités.

RÉSOLUTION 22-CA-42

SUR PROPOSITION de Mme Marie-Josée Marcoux appuyée par M. André Ampleman, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 septembre 2022 tel que modifié.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-06-04 Réunions et activités des membres du conseil de quartier

COMITÉ	RESPONSABLE
Table de concertation vélo des conseils de quartier	Mme Marie-Josée Marcoux
Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)	Mme Micheline Boutin
Comité de vigilance des activités portuaires	INACTIF
Comité d'action et de revitalisation socioéconomique du quartier Montmorency (CARSEM)	M. Martin Racine
Conseil d'arrondissement de Beauport	M. Stevens Mélançon
Comité adhoc sur la sécurité routière (programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière)	Mme Marie-Josée Marcoux et M. André Ampleman
Comité adhoc sur les enjeux du quartier	Réactivation au besoin

- **Table de concertation vélo des conseils de quartier :**
Mme Marcoux a participé à une rencontre tenue le 4 octobre dernier spécialement pour commenter la Vision de la mobilité active (objectifs, orientations, actions incontournables, indicateurs de réussite quantifiables et qualifiables). Les commentaires concernent principalement les indicateurs de réussite qui sont trop généraux.

Toujours à propos de la Vision de la mobilité active, Mme Marcoux a été convoquée à une rencontre de l'organisme Accès Transport Viable (ATC) le 12 octobre dernier à 17 h00 sur l'avenue de Salaberry. Elle a été dans l'impossibilité d'y participer.

- **Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR) :**
Mme Boutin mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 3 novembre prochain. Elle informe également que la visite de l'incinérateur du 29 septembre a été annulée.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

- **Conseil d'arrondissement de Beauport :**
M. Bouchard était présent. Il mentionne que le projet résidentiel du presbytère Saint-Louis-de-Courville a été retiré par le promoteur. Il y a également eu plusieurs demandes de dérogation mineure.
- **Table citoyenne Littoral Est (en démarche) :**
M. Bouchard informe que seuls 3 quartiers du district ont été invités à participer à la Table. Le quartier Chutes-Montmorency a été «oublié». Le président a communiqué avec la fondatrice de l'organisme afin que le quartier soit intégré. Il va poursuivre sa démarche soulignant les problématiques (accès au fleuve, habitation, zones inondables, etc...).
- **Lieux identitaires du quartier :**
Mme Marcoux rappelle que les membres ont reçu le courriel de la Ville, invitant les conseils de quartier à lui soumettre des photographies des lieux identitaires de leur quartier. Elle souhaite la participation de tous les membres qui devront acheminer leurs propositions à Mme St-Pierre d'ici le 30 novembre prochain.

Mme St-Pierre mentionne que ces photographies seront versées dans une banque et serviront éventuellement à produire certains outils de communication. Elle rappelle l'importance de préciser les coordonnées exactes du lieu (ex. parc de voisinage à l'intersection des rues...). Les membres peuvent également ajouter certaines précisions comme la saison idéale pour prendre la photo ainsi que le temps de la journée (ex. : le jour ou le soir, l'heure...).

- **Compositions du conseil d'administration :**
M. Bouchard a transmis aux membres un courriel sur le statut des conseils de quartier, lesquels doivent être constitués de 4 postes-hommes et de 4 postes-femmes, ce qui est contraire aux dispositions du 10 juin 2016 de la Charte sur les droits et libertés de la personne interdisant la discrimination fondée sur «l'identité ou l'expression de genre» en incluant les «trans».

«Trans» est un terme générique qui inclut toutes les identités de genre qui ne sont pas cisnormatives.

«Trans» peut faire référence aux femmes trans ou aux hommes trans ainsi qu'aux personnes transsexuelles, transgenres, travestis, bispituelles, genderqueer et non-binaires, entre autres.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Il explique sa volonté d'être un quartier inclusif et un conseil de quartier inclusif, d'où la position qu'il entend présenter au Service du contentieux de la Ville de Québec, souhaitant la mise à jour du statut. Plusieurs échanges ont cours entre les membres sur la démarche. Considérant discriminatoires voire illégales les règles actuelles, il a l'intention de ne pas les appliquer au moment de l'attribution des postes à élire.

M. Bouchard transmettra la demande formelle à Mme St-Pierre qui la fera suivre au Service du contentieux de la Ville de Québec. L'analyse du dossier sera évidemment longue.

22-06-05 Projet de mobilisation sur la sécurité routière

Mme Marcoux explique que le dossier des affiches sur gazon se déroule bien. La compagnie retenue pour l'impression du matériel pourra exécuter la commande dans un délai de 15 jours. Elle confirmera la commande dès demain. Elle présente le logo choisi. Le coût sera de l'ordre de 2 700 \$. Une résolution de paiement sera votée à l'assemblée du 23 novembre prochain. Un local a été trouvé pour entreposer les affiches qui seront distribuées le printemps prochain. Mme St-Pierre transmettra à Mme Marcoux un exemple de rapport à produire pour la reddition de compte avant le 30 novembre prochain.

M. Lévesque a remarqué que depuis peu, plusieurs affiches jaunes très visibles sont apparues, indiquant les corridors scolaires. Un citoyen mentionne qu'un autre organisme fait également la distribution de pancartes dans le quartier.

22-06-06 Identification des enjeux du quartier en vue du plan d'action

M. Bouchard rappelle son intention que le conseil identifie toutes les problématiques de toutes natures constatées dans le quartier afin d'établir une liste des priorités par :

- catégories
- objectifs
- échéances (court, moyen ou long terme)
- budgets
- etc...

À la suite des idées énoncées par le président à la dernière rencontre, Mme Marcoux a établi une pré-liste par catégorie. M. Bouchard fera parvenir aux membres la liste avec copie d'un plan d'action obtenu d'un autre conseil de quartier.



22-06-07 Remplacement de la secrétaire de soutien (départ de Mme Gaumont)

Les membres ont été informés du départ de la secrétaire de rédaction, au plus tard après la rencontre du 14 décembre prochain. Ils la remercient pour ses services au cours des dernières années. Mme St-Pierre confirme avoir débuté le recrutement d'une nouvelle secrétaire et qu'elle informera le conseil de tout développement.

22-06-08 Lettres et propositions à adopter

- **Lettre au RTC pour le retour d'un abribus à l'intersection de 121^{ème} Rue et avenue Ruel**
M. Bouchard fait lecture de la lettre transmise au RTC hier. Il espère que le RTC constate rapidement que l'abribus n'a pas été réinstallé après les travaux et qu'une installation soit faite avant l'hiver.
- **Résolution – Demande de restauration des fresques sous le viaduc, coin 122^{ème} Rue et avenue Ruel**

RÉSOLUTION 22-CA-43

Attendu que les fresques peintes sur les piliers de l'autoroute Félix-Leclerc dans le quartier des Chutes-Montmorency ont été endommagées par les travaux de réfection qui ont été exécutés en 2022 et par le passage du temps;

Attendu qu'une œuvre d'art y compris une œuvre sur les infrastructures doit être préservée et entretenue convenablement;

Attendu que les fresques sont un actif collectif qui a été réalisé à même les deniers publics et la Ville de Québec à un rôle fiduciaire d'en assurer la préservation;

Attendu que les fresques jouent un rôle esthétique dans cette partie du quartier et sont un symbole puissant du désir d'améliorer la qualité de ce milieu de vie;

Attendu que les fresques ont été réalisées dans un cadre de réinsertion sociale de jeunes adultes. Au-delà de l'esthétique, elles témoignent de la solidarité sociale qui caractérise notre quartier et leur présence est un rappel de ce nécessaire partage envers ceux dans le besoin;



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Pour ces raisons, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency demande à la Ville de Québec de s'assurer des travaux nécessaires au maintien de l'intégralité des fresques et qu'elles retrouvent leur éclat d'origine.

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION de Mme Micheline Boutin appuyée par M. Lucien Lévesque, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de demander à la Ville de Québec de restaurer les fresques sous le viaduc, coin 122^{ème} Rue et avenue Ruel.

22-06-09 Période d'intervention du conseiller municipal

M. Mélançon remercie les membres de leur implication. Il aborde brièvement les sujets sur lesquels il est en suivi :

- le presbytère Saint-Louis-de-Courville : le promoteur s'est retiré du projet
- le déneigement : en attente d'un suivi du responsable M. Pierre-Luc Lachance
- les enjeux du Programme quinquennal d'immobilisation (PQI) :
 - la patinoire couverte réfrigérée au Centre Le Pivot
 - le complexe multi-sports et la salle communautaire (La Courvilloise)
 - le réaménagement de la cour extérieure de l'école du Parc
 - les aires de jeux de plusieurs parcs
- le budget de 500 000 \$ pour le boul. Ste-Anne
- la rencontre des citoyens du Littoral Est avec le maire Marchand
- les spectacles des bénévoles au Palais Montcalm :
 - demande de transport par bus à partir de Beauport dès l'an prochain
 - demande d'un seul spectacle en soirée seulement
- la sécurité publique : demande de rapport (plusieurs vols dans les commerces)

22-06-10 Période de questions et de commentaires des citoyens

Mme Marcoux demande ce qu'il advient du terrain à l'intersection du boul. Ste-Anne et de la rue du Sous-Bois. M. Mélançon rappelle qu'un entrepreneur est sous-injonction puisqu'il ne pouvait fournir de garantie légale aux nouveaux propriétaires. Il affirme que le zonage est respecté et qu'il n'y a aucun plan déposé à l'arrondissement pour l'instant par le sous-contractant de l'entrepreneur. Un suivi a été demandé au directeur de l'arrondissement.



22-06-11

Trésorerie

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 22-CA-44

SUR PROPOSITION de Mme Marie-Josée Marcoux appuyée par M. André Ampleman, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'autoriser le paiement de 125,00 \$ à Mme Andrée Gaumond pour la rédaction du procès-verbal du 28 septembre 2022 et autres documents. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

- **Paiement du kilométrage des administrateurs du conseil d'administration**
Aucune demande.
- **État des revenus et dépenses et solde bancaire**
Mme Boutin mentionne que le solde bancaire au 26 octobre 2022 est de 3 598,43 \$ et qu'il inclut la subvention de 3 000 \$ pour le projet sur la sécurité routière.
- **Remboursement des frais de collation**

RÉSOLUTION 22-CA-45

SUR PROPOSITION de Mme Marie-Josée Marcoux appuyée par M. Martin Racine, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'autoriser le paiement de 34,39 \$ à M. Carl Bouchard en remboursement des frais encourus pour la collation de la rencontre de ce jour. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Mmes Boutin et Marcoux s'informent du solde excédentaire entre la subvention reçue de la Ville et le coût réel de fabrication des affiches sur la sécurité routière. Mme St-Pierre fera un suivi à ce sujet.

22-06-12

Correspondance et information

- **Activités de participation publique**
Mme Marcoux mentionne que les activités suivantes se poursuivent :
 1. jusqu'au 25 octobre, questionnaire en ligne pour les priorités de la vision de la mobilité active
 2. jusqu'au 28 octobre, questionnaire en ligne pour l'encadrement sur la démolition



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

3. le 25 octobre, participation citoyenne concernant des ajustements au règlement d'harmonisation sur l'urbanisme (bureau d'arrondissement de Charlesbourg au 160, 76^{ème} Rue Est à 19h00.

- **Sujets non prévus à l'ordre du jour :**

Mme St-Pierre mentionne qu'une démarche est en cours pour une présentation d'un intervenant de la Ville concernant le zonage dans les milieux humides. Cette présentation pourrait bientôt être à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil.

M. Bouchard a reçu une demande d'un journaliste de Québec-Métro qui souhaite obtenir les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres du conseil. Il l'inscrira sur la liste des abonnés Facebook du conseil. Quelques échanges portent sur la distribution du journal inégale selon les quartiers, la disponibilité dans les bibliothèques, le manque de main-d'œuvre, etc...

Mme Marcoux informe avoir reçu de Actualités-Beauport une invitation à s'inscrire à l'infolettre municipale, ce qu'elle a fait.

22-06-13 Divers

- **Conférence sur la culture estivale sur balcons**

M. Lévesque fait état que les citoyens jardinent beaucoup sur leurs balcons en été. Il suggère une conférence sur la culture estivale sur balcons en collaboration avec une conférencière de Montréal. Il propose d'organiser une telle conférence dès le printemps 2023 tout en mentionnant que 4 ou 5 mois de préparation sont nécessaires. Il informe que cette conférence pourrait être également présentée par d'autres conseils de quartier à leurs citoyens. M. Bouchard invite M. Lévesque à soumettre son projet pour étude dans le cadre du plan d'action dont la démarche est amorcée. Mme Marcoux l'invite à consulter l'organisme communautaire Croque ton quartier.

M. Ampleman fait circuler une photo montrant le panneau de circulation interactif installé sur l'avenue Larue.

22-06-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h10.



CONSEIL
DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Prochaine assemblée le 23 novembre 2022.

Procès-verbal rédigé par madame Andrée Gaumond.

SIGNÉ

Carl Bouchard
Président

SIGNÉ

Marie-Josée Marcoux
Vice-présidente